

## DEPOTAGE/DEGROUPEMENT DES CONTENEURS

Etape 1 : Déposez la demande de dépotage au guichet espace client du Département Freight Forwarding (DFF).



### Document à prévoir dans le dossier de demande :

- Une demande de dépotage ;
- Bon à délivrer original ou bon de chargement, pour enlèvement depuis un terminal non Marsa Maroc ;
- Bon de commande dépotage ;
- Manifeste conteneur ou remorque ;
- Bulletin de réception pour le retour du vide.

Etape 2 : Une fois le conteneur arrivé à la plateforme DFF, vous pouvez assister au dépotage de votre conteneur en présence du chef magasinier et de la douane

Etape 3 : Après pointage de la marchandise, récupérez votre bordereau de pointage, dûment signé par le chef magasinier et vous-même ou votre représentant

### Conseils particuliers :

Pour nous permettre d'anticiper les moyens humains et matériels nécessaires au dépotage ou empotage de vos conteneurs, merci d'envoyer vos prévisions d'opérations au service commercial DFF, [s\\_omali@marsamaroc.co.ma](mailto:s_omali@marsamaroc.co.ma)

## **EMPOTAGE/GROUPAGE DES CONTENEURS**

Etape 1 : déposez la marchandise au magasin muni d'un bulletin de réception cacheté par la compagnie de transport et renseignant, le nom de la compagnie de navigation, le navire, la destination, marques, nombre, nature des colis, désignation et poids de la marchandise.

Etape 2 : Accomplissez les formalités de douane à l'export pour obtenir le Bon à embarquer renseigné sur la DUM

Etape 3 : Déposer la demande de groupage auprès du groupeur : les exportateurs chargeant leurs marchandises dans le même conteneur remettent les DUM avec bon à embarquer, les factures Marsa Maroc, et les Bulletins de réception au Groupeur.

Etape 4 : Après rassemblement de tous les documents, le Groupeur formule une demande à Marsa Maroc pour le groupage des marchandises. Cette demande doit être accompagnée d'un bon de commande de la prestation groupage